

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 16 juin 2017	<i>Délibération</i>
	Secrétariat général Direction Contrôle de gestion	<i>N° 2017-319</i>

**Analyse économique et financière de l'exercice 2016 de la société
Énergie des Quartiers délégataire de service public - production, transport et distribution de chaleur
et de froid sur le réseau Saint Jean Belcier -
Commission de contrôle du 6 juin 2017.**

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

I. PREAMBULE

A. RAPPEL HISTORIQUE SUR LE CONTRAT ET PARTICULARITES

1- Le contrat initial

Bordeaux Métropole (BM) a décidé, par délibération en date du 10 avril 2015, de désigner le groupement Mixéner-Idex Infra délégataire de service public. Ce contrat a pris effet au 1^{er} juillet 2015 pour une durée de 26 ans.

L'objet de la délégation porte sur la réalisation et l'exploitation du service public de production, de transport et de distribution de chaleur et d'eau chaude sanitaire ainsi que de froid. Le périmètre est constitué de la ZAC Saint-Jean Belcier, Bordeaux Sainte Croix, Amédée Saint Germain et Bègles Garonne pour le chaud, le froid ne devant être desservi que sur la ZAC Saint Jean Belcier. La livraison de chaud et de froid s'entend jusqu'aux sous-stations des abonnés.

Le contrat, aux risques et périls du délégataire, est qualifié d'affermage avec îlots concessifs. En effet, l'autorité délégante met à la disposition du délégataire l'ensemble des ouvrages qu'elle aura réalisés, à savoir les canalisations du réseau dans sa phase 1, ainsi que la chaufferie gaz d'appoint (puissance de 9,4 MW) et la liaison entre la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) et l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Bègles. L'ensemble du réseau restant à développer par le délégataire constitue la partie concessive.

Concernant le froid, le délégataire s'engage, sans condition, à réaliser les travaux tels que définis en annexe 4 du contrat et désigné « réseau 1 ». Il s'engage à réaliser les études préalables d'un réseau de froid renouvelable et, sous certaines conditions cumulatives¹, à réaliser les travaux associés, l'option ayant été levée par le conseil métropolitain le 10 avril 2015 (article 21 du contrat).

Le délégataire est chargé de concevoir, financer et réaliser l'ensemble des ouvrages nécessaires à la production, au transport et à la distribution de chaud et de froid ; d'assurer la continuité de service y compris pendant la phase travaux ; d'exploiter l'ensemble des biens délégués.

L'ensemble du réseau est alimenté en majorité par la chaleur récupérée des installations de l'UVE de Bègles (Astria) tel que défini par la convention tripartite. Celle-ci a été signée entre Bordeaux Métropole (la collectivité), la société Astria (le producteur) et la société Mixéner (le distributeur). À ce titre, c'est le producteur (Astria) qui s'est vu confier le financement, la réalisation et l'exploitation des installations de récupération de la chaleur du process de valorisation énergétique. La chaleur est fournie par Astria au distributeur contre rémunération.

2- Les évolutions du contrat

Depuis le début du contrat, **un avenant** a été passé.

- L'avenant N°1 signé le 25 septembre 2015 et notifié le 8 octobre 2015 a porté sur :
 - **La création de la société ad hoc** (Energie des Quartiers) dédiée à la délégation comme prévu au contrat au plus tard le 1^{er} juillet 2015

¹ Les conditions cumulatives portent sur l'obtention de subventions à hauteur de 50% du coût du programme des travaux froid, sur l'obtention des autorisations administratives (notamment permis de construire purgé de tout recours et droit de retrait), de la maîtrise du foncier en vue d'implanter la centrale de production de froid.

se substituant dans l'intégralité des droits et obligations du délégataire (groupement Mixéner-Idex Infra). La société a bien été immatriculée le 19 juin 2015. Le groupement d'entreprises signataire demeure garant solidaire.

- **Le nom commercial** du service public « Bordeaux Bègles Energie » est concédé le 29 octobre 2015 par Bordeaux Métropole (propriétaire de la marque) à son délégataire (le licencié).

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2016 sur le **volet technique** a été marqué par les premières mises en service tant de la chaufferie d'appoint secours basée sur le MIN que des premières sous stations desservant les deux abonnés au réseau. A l'occasion du démarrage de la saison de chauffe, des essais sur l'interconnexion avec l'UVE d'Astria ont été réalisés et ont mis en évidence des fuites sur la liaison UVE-chaufferie. Ces essais ont permis de fiabiliser le fonctionnement des ouvrages et des automatismes et également d'éprouver le fonctionnement des réseaux de chaud.

Concernant le réseau de froid, l'exercice a été consacré aux études d'implantation de la centrale « froid renouvelable » pour lequel, malgré la présentation de plusieurs projets, aucune solution n'a pu aboutir. Ainsi au moins une des trois conditions requises de la tranche conditionnelle n'est pas levée. Quant à la tranche ferme du contrat (réseau 1) des études de repli ont été envisagées sans pompage dans la Garonne. Seule une solution de production de froid décentralisée apparaît possible à fin décembre 2016. Ainsi aucun travaux sur le réseau de froid n'a été réalisé en 2016.

Sur le **volet administratif**, il est à noter :

- la mise à disposition d'un responsable d'exploitation afin d'assurer la coordination de l'exploitation mise en œuvre. Ce nouveau moyen dédié à l'exploitation vient compléter l'équipe déjà en place,
- la conclusion de contrats de disposition de main d'œuvre, de contrat de travaux avec le groupe (Idex et Régaz) relatifs à la réalisation des travaux de premier établissement,
- l'instruction des dossiers de demande de subventions auprès de l'ADEME et du FEDER.

C. LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des immobilisations comptabilisé à fin 2016 s'élève à 493 K€. Une partie des immobilisations (travaux) en cours constatées à fin 2015 a été mise en service pour un total de 43 K€. De nouvelles immobilisations en cours atteignent 269 K€. elles sont constituées essentiellement de la maîtrise d'œuvre pour le réseau froid (étude pompage en Garonne) et le réseau chaud (sous station à venir).

D. LE PERIMETRE DE LA DELEGATION

Il est géographiquement situé sur les communes de Bordeaux et de Bègles et plus particulièrement sur la ZAC Saint Jean Belcier, Bordeaux Sainte Croix, Amédée Saint Germain et Bègles Garonne.

Le sous tirage de la vapeur s'effectue depuis l'Usine de Valorisation Energétique de Bègles (DSP Astria) de laquelle l'eau chaude, produite par des échangeurs, est mise à disposition. La chaufferie d'appoint secours fonctionnant au gaz naturel se situe sur le site du MIN.

La livraison de chaud et de froid s'entend jusqu'aux sous-stations des abonnés situées en pied d'immeubles.

E. LES CONTROLES EFFECTUES

Une visite a été faite dans les locaux du délégataire le 16 mars 2017 pour faire le point sur la situation au 31 décembre 2016. Les faits marquants de l'année ont été présentés.

Le compte rendu technique et financier annuel (CRTF) a été transmis à la Métropole conformément à l'article 80 du contrat, soit le 29 mars dans sa version provisoire.

Ont été notamment transmis, conformément à l'article 82, les comptes annuels, bilan, compte d'exploitation analytique, détail des immobilisations et rappel des différents tarifs appliqués. Les états comparant le réalisé au budget ne faisaient pas figurer le budget tel que prévu au contrat. Il a été demandé au délégataire de corriger les tableaux afin de faire apparaître l'engagement contractuel, ce qui a été modifié sur la version ultime du rapport du délégataire.

Les contrôles de cohérence suivants ont été effectués pour lesquels aucun écart n'a été relevé :

- balance générale et compte d'exploitation analytique,
- balance générale et liasse fiscale sur la totalité des comptes.

Des contrôles sur pièces à la demande ont été effectués par le service de contrôle de gestion de Bordeaux Métropole. Dans le cadre de la mission de contrôle de l'exercice 2016, le délégataire a justifié les comptes demandés (Achat énergie primaire, comptes de bilan, immobilisations en cours, ...) et a fourni les explications utiles à la compréhension de ceux-ci.

Il est à noter que les contrôleurs ont eu accès à tous les documents qu'ils souhaitaient et soulignent que les contrôles et échanges se sont déroulés dans un climat de réelle courtoisie et de participation de l'ensemble des personnes rencontrées.

1 II. L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE

Le compte de résultat analytique est le suivant :

	RÉALISÉ 2016
	en €
Réseau chaud	12 607,97 €
chaleur UIOM (R1)	7 014,92 €
Gaz (R1)	609,99 €
R2	4 983,06 €
Réseau froid	0,00 €
Droits de raccordement	150 808,80 €
Chiffre d'affaires	163 416,77 €
Autres produits	0,63 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	163 417,40 €
Energie Primaire	115 480,78 €
Achats	16 842,31 €
Services extérieurs	64 032,32 €
Autres Services Extérieurs	116 592,62 €
Impôts et taxes	541,51 €
Charges de personnel	0,00 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	313 489,54 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-150 072,14 €
Autres charges de gestion courante	272 460,58 €
Dotations aux amort. Et provisions	1 034,30 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-423 567,02 €
Résultat Financier	-592,01 €
Produits financiers	235,42 €
charges financières	827,43 €
Résultat Exceptionnel	-17 382,39 €
Produits exceptionnels	0,00 €
charges exceptionnelles	17 382,39 €
Résultat Avant IS	-441 541,42 €
Impôts société	0,00 €
RESULTAT NET	-441 541,42 €

2 A. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation se décomposent en chiffre d'affaires et autres produits.

	RÉALISÉ 2015		RÉALISÉ 2016		Écart 2016-2015		RÉALISÉ CUMULÉ
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €
Réseau chaud	0,00		12 607,97		12 607,97		12 607,97
chaleur UIOM (R1)	0,00		7 014,92		7 014,92		7 014,92
Gaz (R1)	0,00		609,99		609,99		609,99
R2	0,00		4 983,06		4 983,06		4 983,06
Réseau froid	0,00		0,00		0,00		0,00
chaleur UIOM (R1)							
Electricité (R1)							
R2							
Droits de raccordement	0,00		150 808,80		150 808,80		150 808,80
Chiffre d'affaires	0,00		163 416,77		163 416,77		163 416,77
Autres produits	0,00		0,63		0,63		0,63
Autres produits			0,63		0,63		0,63
Reprise provisions GER							0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00		163 417,40				163 417,40

Le **chiffre d'affaires** est issu, d'une part, de la vente de chaleur achetée à l'UIOM de Bègles (Austria), il s'agit de la revalorisation de la chaleur engendrée par la combustion des déchets, et, d'autre part, de la vente de gaz fournie par la chaudière gaz du MIN. Cette dernière vient en appoint ou secours lorsqu'une défaillance est avérée sur la source principale d'énergie.

La facturation à l'utilisateur comprend tant une partie fixe (R1) qu'une partie proportionnelle à la consommation (R2).

Seule l'activité chaud a été productrice en 2016, le réseau froid n'étant pas encore relié.

Des **droits de raccordement** sont perçus par le délégataire pour chaque nouvelle sous station raccordée au réseau en fonction de la puissance souscrite. Ils ont été de 151 K€ en 2016 et s'élèvent à environ 243 € du KW.

En 2016, deux sous stations sont raccordées, elles se situent sur le quai de Paludate. Il s'agit du siège social de la Caisse d'Épargne Atlantique et du bâtiment Opus 33.

Les puissances prévisionnelles pour ces deux sous stations étaient de l'ordre de 300 KW, la réelle puissance demandée par les clients s'élève à 620 KW. A noter que la puissance prévue au PAI pour 2016 s'élevait à 2 609 kW.

Le **total des produits d'exploitation 163 K€** correspond au chiffre d'affaires. Il atteste d'un démarrage de mise à disposition de chaleur sur la fin de l'exercice correspondant à la saison de chauffe relatif à deux abonnés.

Pour mémoire, les ventes de chaleur étaient inexistantes en 2015 du fait de la construction du réseau.

B. LES CHARGES

Le tableau ci-après reprend les principaux postes de charges et les compare aux charges de l'exercice précédent tant en euros qu'en pourcentage.

	RÉALISÉ 2015		RÉALISÉ 2016		Écart 2016-2015		RÉALISÉ CUMULÉ
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €
Energie Primaire	0,00	0%	115 480,78	37%	115 480,78		115 480,78
<i>chaleur UIOM fixe</i>	0,00		108 531,07		108 531,07		108 531,07
<i>chaleur UIOM variable</i>	0,00		4 380,92		4 380,92		4 380,92
<i>Gaz</i>	0,00		2 568,79		2 568,79		2 568,79
<i>Electricité</i>	0,00		0,00		0,00		0,00
Achats	0,00	0%	16 842,31	5%	16 842,31		16 842,31
<i>électricité</i>	0,00		6 525,36		6 525,36		6 525,36
<i>eau</i>	0,00		0,00		0,00		0,00
<i>fourniture d'entretien</i>	0,00		10 316,95		10 316,95		10 316,95
Services extérieurs	18 471,48	61%	64 032,32	20%	45 560,84	247%	82 503,80
<i>Sous traitance</i>	14 430,00		31 031,16		16 601,16		45 461,16
<i>Redevances de crédit bial, Locations diverses</i>	0,00		446,80		446,80		446,80
<i>Entretien et réparation courantes</i>	0,00		189,60		189,60		189,60
<i>Charges de GER</i>					0,00		0,00
<i>Assurances</i>	3 981,48		18 364,76		14 383,28		22 346,24
<i>Etudes, divers</i>	60,00		14 000,00		13 940,00		14 060,00
Autres Services Extérieurs	11 562,43	38%	116 592,62	37%	105 030,19	908%	128 155,05
<i>Personnel intérimaire</i>					0,00		0,00
<i>Autres prestations externes</i>	0,00		1 252,50		1 252,50		1 252,50
<i>Mise à disposition de personnel</i>	3 896,08		61 069,54		57 173,46		64 965,62
<i>Honoraires</i>	6 500,00		13 000,00		6 500,00		19 500,00
<i>Frais de publicité</i>	0,00		17 625,00		17 625,00		17 625,00
<i>Déplacements, missions, réception</i>	0,00		49,00		49,00		49,00
<i>Frais postaux et télécom</i>					0,00		0,00
<i>Services bancaires</i>	1 166,35		3 596,57		2 430,22	208%	4 762,92
<i>Frais de structure</i>	0,00		20 000,01		20 000,01		20 000,01
Impôts et taxes	270,43	1%	541,51	0%	271,08	100%	811,94
Charges de personnel	0,00	0%	0,00	0%	0,00		0,00
<i>Rémunération</i>					0,00		0,00
<i>charges sociales</i>					0,00		0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	30 304,34	100%	313 489,54	100%			343 793,88

1- Les charges d'exploitation comptabilisées en 2016 s'élèvent à 314 K€.

Le poste **énergie primaire** représente 37% du total des charges et s'élève à **116 K€**. Ce sont les achats de **chaleur auprès de l'UIOM de Bègles (Austria)** pour **113 K€** qui le

composent majoritairement. Avec une particularité, la partie fixe est très importante sur l'exercice 2016 du fait de la convention qui prévoyait la facturation dès la mise en service en janvier. La partie proportionnelle, quant à elle, est moindre puisque la chaleur n'a été délivrée qu'en décembre (suite aux mises en service, essais, réparation sur fuites, ...). En complément du **gaz (3 K€)** a été acheté pour alimenter la chaudière du MIN qui est venue en secours au démarrage de la saison de chauffe.

Les **autres services extérieurs** représentent 37% du total des charges et atteignent **117 K€**.

Ils comprennent notamment :

- le **personnel détaché** pour 61 K€, s'agissant de mise à disposition c'est dans cette rubrique que la charge afférente au personnel est enregistrée. Il n'y a pas de personnel réellement dédié à la structure pris en charge directement par le délégataire. Le personnel détaché représente 5 postes et couvre environ 1,6 ETP sur la période.

- les **frais de structure** pour 20 K€, ceux-ci sont proportionnellement au chiffre d'affaires très élevés (20%) pour l'exercice 2016. Ce fort taux s'explique notamment par le faible niveau de chiffre d'affaires, l'enveloppe de 20 K€ étant proche de celle prévue à hauteur de 17 K€.

Les négociations avaient mis en évidence que les frais de siège ne pourraient pas excéder plus de 4,5% à 5% du chiffre d'affaires, ce qui a été retranscrit dans le plan d'affaires initial.

- les **frais de publicité** se sont élevés en 2016 à 18K€. Ils comprennent la conception du site internet et la réalisation d'un film vidéo.

- les **honoraires** 13 K€ sont ceux du commissaire aux comptes.

Enfin, le poste **services extérieurs** pour **64 K€** vient en troisième position pesant 20% dans le total des charges. Ce sont notamment les primes d'assurance (18 K€) ainsi que la sous traitance (31 K€) qui expliquent ce poste en 2016. La sous traitance a porté sur la surveillance du réseau et l'assistance au démarrage de la chaufferie.

Ainsi l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) résultant des produits d'exploitation desquels sont soustraits les charges d'exploitation est négatif pour 150 K€.

	RÉALISÉ 2015		RÉALISÉ 2016		Écart 2016-2015		RÉALISÉ CUMULÉ
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00		163 417,40				163 417,40
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	30 304,34	100%	313 489,54	100%	283 185,20		343 793,88
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-30 304,34		-150 072,14				-180 376,48
Autres charges de gestion courante	12 500,00		272 460,29				284 960,29
Redevance pour frais de contrôle	12 500,00		24 960,29				37 460,29
Redevance de mise à disposition			247 500,00				247 500,00
Redevance d'occupation du domaine public			0,00				0,00
Dotations aux amort. et provisions	0,00		1 034,30				1 034,30
Dotations aux amort. immobilisations corporelles			1 034,30				1 034,30
Dotations aux amort. charges d'exploitations à répartir							0,00
Dotations aux provisions pour GER							0,00
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances							0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42 804,34		-423 566,73				-466 371,07
Résultat Financier	145,42		-592,01				-446,59
Produits financiers	0,00		235,42				235,42
charges financières	-145,42		827,43				682,01
Résultat Exceptionnel	0,00		-17 382,39				-17 382,39
Produits exceptionnels	0,00		0,00				0,00
charges exceptionnelles	0,00		17 382,39				17 382,39
Résultat Avant IS	-42 658,92		-441 541,13				-484 200,05
Impôts société	0,00		0,00				0,00
RESULTAT NET	-42 658,92		-441 541,13				-484 200,05

2- Les autres charges se décomposent en charges de gestion courante et en dotation aux amortissements et provisions.

Les **charges de gestion courante (273 K€)** comprennent notamment les redevances pour droit de contrôle (25 K€) ainsi que la redevance pour mise à disposition des équipements de production (248 K€) comme prévu à l'article 63 du contrat.

En revanche, n'ont pas fait l'objet de facturation par Bordeaux Métropole du fait de la non utilisation de l'emprise réseau de la redevance d'occupation du domaine public.

Les **dotations aux amortissements (1 K€)** relatives aux immobilisations enregistrées au bilan des comptes de la société sont très faibles sur l'exercice 2016 en raison du faible montant mis en service et de la période à laquelle ces immobilisations ont été mises en service.

Il est noté qu'aucune provision au titre des Gros Entretien Renouvellement (GER) n'a été pratiquée au cours de l'exercice. En effet, les seuls travaux réalisés par Énergie des Quartiers à hauteur de 44 K€ ont été mis en service en octobre 2016, le DPF² des travaux effectués par le délégant (BM) n'a pas été communiqué intégralement au délégataire, enfin, la provision pour GER est limitée au chiffre d'affaires P3 (R2.3) qui s'est élevé à 647 €.

C. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation (-424 K€) résulte de l'EBE négatif (-150 K€) duquel sont défalqués les dotations aux amortissements et provisions (1 K€) ainsi que les autres charges de gestion courante (273 K€).

Le résultat financier négatif (0,5 K€) ainsi que le résultat exceptionnel (-17 K€)³ sont venus grever le résultat d'exploitation laissant un résultat net négatif à hauteur de 442 K€.

3 D. L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) RETRAITÉ

L'article 76 du contrat de délégation prévoit les dispositions financières de partage des gains de productivité dans le cas où le délégataire obtiendrait de meilleurs EBE (Excédent Brut d'Exploitation) que ceux prévus dans les comptes d'exploitations prévisionnels.

L'EBE visé dans le contrat est l'EBE « classique » retraité des frais de siège et des charges de gros entretien et renouvellement.

Pour l'exercice 2016, l'EBE étant négatif du fait de la mise en route du réseau, la clause n'a pas été activée.

III. LES ÉCARTS AU PRÉVISIONNEL

Le tableau ci-dessous présente la constitution du résultat net pour les deux exercices de la délégation comparé entre eux et au budget (plan d'affaires initial annexé au contrat), tant annuellement que en cumulé.

2 Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

3 Il s'agit ici d'une facture concernant l'exercice 2015 et relative à la surveillance du réseau qui n'a pas été enregistrée en facture-fournisseur non parvenu.

	RÉALISÉ 2015		RÉALISÉ 2016		Écart 2016-2015		RÉALISÉ CUMULÉ	BP 2015	BP 2016	Écart Réel Vs BP		BP CUMULÉ	Écart Réel Vs BP cumulé	
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €			en €	en %		en €	en %
Réseau chaud	0		12 608		12 608		12 608	0	188 761	-176 153	-1	188 761	-176 153	-1
chaleur UIOM (R1)	0		7 015		7 015		7 015	0	100 811	-93 796	-1	100 811	-93 796	-1
Gaz (R1)	0		610		610		610	0	16 939	-16 329	-1	16 939	-16 329	-1
R2	0		4 983		4 983		4 983	0	71 011	-66 028	-1	71 011	-66 028	-1
Réseau froid	0		0		0		0	0	147 006	-147 006	-1	147 006	-147 006	-1
chaleur UIOM (R1)	0							0	18 450	-18 450	-1			
Électricité (R1)	0							0	8 031	-8 031	-1			
R2	0							0	120 526	-120 526	-1			
Droits de raccordement	0		150 809		150 809		150 809	0	4 502 368	-4 351 560	-1	4 502 368	-4 351 560	-1
Chiffre d'affaires	0		163 417		163 417		163 417	0	4 838 136	-4 674 719	-1	4 838 136	-4 674 719	-1
Autres produits	0		1		1		1	0	22 824	-22 823	-1	22 824	-22 823	-1
Autres produits	0		1		1		1	0	0	#DIV/0!		0	0	
Reprise provisions GER	0		0		0		0	0	22 824	140 593	6	0	0	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0		163 417		163 417		163 417	0,00	4 860 960	-4 697 543	-97%	4 860 960	-4 697 543	-97%
Énergie Primaire	0	0%	115 481	37%	115 481		115 481	0,00	320 746	-205 265	-64%	320 746	-205 265	-64%
Achats	0	0%	16 842	5%	16 842		16 842	469	4 387	12 456	284%	4 856	11 986	247%
Services extérieurs	18 471	61%	64 032	20%	45 561	247%	82 504	0	90 263	-26 231	-29%	90 263	-7 759	-9%
Autres Services Extérieurs	11 562	38%	116 593	37%	105 030	908%	128 155	0	34 297	82 296	240%	34 297	93 858	274%
Impôts et taxes	270	1%	542	0%	271	100%	812	1 967	93 842	-93 300	-99%	95 809	-94 997	-99%
Charges de personnel	0	0%	0	0%	0		0	22 502	88 114	-88 114	-100%	110 616	-110 616	-100%
Rémunération	0		0		0		0	22 502	88 114	-88 114	-100%	110 616	-110 616	-100%
charges sociales	0		0		0		0	0	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	30 304	100%	313 490	100%	283 185		343 794	24 939	631 648	-318 159	-50%	656 587	-312 793	-48%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-30 304		-150 072				-180 376	-24 939	4 229 312	-4 379 384	-104%	4 204 373	-4 384 750	-104%
Autres charges de gestion courante	12 500		272 460				284 960	26 030	314 574	-42 113	-13%	340 604	-55 644	-16%
Redevance pour frais de contrôle	12 500		24 960				37 460	12 500	25 000	-40	0%	37 500	-40	0%
Redevance de mise à disposition	0		247 500				247 500	0	247 500	0	0%	247 500	0	0%
Redevance d'occupation du domaine public	0		0				0	13 530	42 074	-42 074	-100%	55 604	-55 604	-100%
Dotations aux amort. et provisions	0		1 034		1 034		1 034	260 772	277 953	-276 918	-100%	538 725	-537 691	-100%
Dotations aux amort. immobilisations corporelles	0		1 034		1 034		1 034	0	17 180	-16 146	-94%	17 180	-16 146	-94%
Dotations aux amort. charges d'exploitations à répartir	0		0		0		0	0	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
Dotations aux provisions pour GER	0		0		0		0	260 772	260 772	-260 772	-100%	521 544	-521 544	-100%
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	0		0		0		0	0	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42 804		-423 567				-466 371	-311 741	3 636 785	-4 060 352	-112%	3 325 044	-3 791 415	-114%
Résultat Financier	145		-592				-447	0	0	-592	#DIV/0!	0	-447	#DIV/0!
Résultat Exceptionnel	0		-17 382				-17 382	0	0	-17 382	#DIV/0!	0	-17 382	#DIV/0!
Résultat Avant IS	-42 659		-441 541				-484 200	-311 741	3 636 785	-4 078 326	-112%	3 325 044	-3 809 244	-115%
Impôts société	0		0				0	0	1 108 237	-1 108 237	-100%	1 108 237	-1 108 237	-100%
RESULTAT NET	-42 659		-441 541				-484 200	-311 741	2 528 548	-2 970 089	-117%	2 216 807	-2 701 007	-122%

Il ressort de ce tableau comparatif, que les résultats affichés au contrat ne se sont pas réalisés.

Sur l'activité du réseau de chaleur un décalage de programmation immobilière s'est opéré ainsi les ventes de chaleur et les droits de raccordement ont été moindre que prévu ce qui explique le retard cumulé de 176 K€ de produits. Sur le réseau froid, un démarrage de l'activité concomitant au réseau chaud n'a pu se faire ce qui explique le manque à gagner de l'ordre de 150 K€. Ce qui creuse le plus gros écart ce sont les raccordements qui n'ont pas été aussi nombreux que prévus, le retard cumulé s'affiche à hauteur de 4,7 M€.

4 Les charges quant à elles sont moindres que prévues (presque -50%) mais ne comptent pas de dotations aux provisions pour GER initialement prévues pour 520 K€.

Ainsi le résultat net s'écarte de la prévision cumulée à fin 2016 de 2,7 M€.

5 IV. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

L'exercice 2016 constitue le deuxième exercice du contrat de délégation de 26 ans.

De nombreuses études ont été menées pour satisfaire aux critères de la tranche conditionnelle du réseau de froid renouvelable « réseau 2 », mais finalement l'option ne sera pas levée. L'engagement quant à la tranche ferme « réseau 1 » a été poursuivi, des études de déploiement d'un réseau dit de repli (sans pompage dans la Garonne) ont été menées ; le principal écueil étant la difficile maîtrise foncière. Finalement le délégataire s'oriente vers une solution de froid renouvelable décentralisée à l'échelle de l'îlot.

Quant au réseau chaud, 2016 a été l'année de mise en service de la chaudière gaz du MIN permettant d'assurer la livraison de chaleur aux deux abonnés du réseau pour pallier la mise en route de l'amenée de chaleur depuis l'UVE de Bègles.

Ainsi les produits d'exploitation ont été très faibles au regard des charges qui incombent à la délégation, laissant un résultat net négatif.

En comparaison au plan d'affaires initial (PAI) annexé au contrat, le retard est conséquent et lié aux raccordements moins massifs que prévus et à l'absence de livraison de froid.

Aucune provision pour GER n'a été constituée alors même que le PAI en prévoyait à hauteur de 520 K€ en cumulé à fin 2016. En effet, le chiffre d'affaires R2.3 qui limite la provision s'élève à 647 €, et les travaux réalisés en 2016 ont été mis en service en octobre (44 K€).

Le délégataire prévoit un développement du réseau sur 2017 pour le chaud pour 4 nouveaux abonnés.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 juin 2017

	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Président,</p> <p>Monsieur Alain JUPPE</p>
--	--